



# Termes de Référence

## **ETUDE THEMATIQUE**

Dans le cadre du

**Programme Cap Jeunesse :  
pour des jeunesses actrices du changement**

Phase 2

*Burkina Faso, Egypte et Philippines*



## TABLE DE MATIERE

I.	Contexte du programme.....	3
II.	L'étendue géographique et thématique, l'approche et les objectifs de l'étude .....	3
III.	La méthodologie de l'étude .....	4
IV.	Les activités préparatoires de l'étude .....	5
V.	Conformité aux politiques PE et PPHEAS d'Asmae et considérations éthiques .....	6
VI.	Extrants et livrables .....	6
VII.	Calendrier des activités.....	8
VIII.	Profil de l'expert /de l'équipe de consultant.es et responsabilités.....	10
a)	Le profil .....	10
b)	Les responsabilités .....	10
IX.	Critères de sélection.....	10
X.	Modalités de Payment et gestion de conflits éventuels .....	11
XI.	Soumission de l'Offre Technique et Financière.....	11



## I. Contexte du programme

Les présents termes de Référence (TdR) servent d'appel à candidature en vue du recrutement d'un.e consultant.e individuel.le ou d'une équipe, pour réaliser une **étude thématique** dans le cadre du **programme Cap Jeunesse : pour des jeunesses actrices du changement, phase 2**.

Ledit programme est co-financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et Asmae-Association Sœur Emmanuelle. Il est mis en œuvre dans six pays – Burkina Faso (Ouagadougou), Egypte (Haute Egypte et Le Caire), Inde (Chennai), Liban (camps situés à Tripoli et Saida), Madagascar (Antananarivo), Philippines (Manille et Pasay) – par les équipes d'Asmae sur le terrain, en partenariat avec des acteurs de la société civile locale<sup>1</sup> et en étroite collaboration avec diverses parties prenantes dont au premier plan les jeunes, leurs communautés, et des entités étatiques à l'instar des Ministères dont la feuille de route et les actions rejoignent les objectifs du programme. Ce programme a démarré en 2021. La phase 2, d'une durée de 3 ans, a commencé en janvier 2024 et s'achèvera en décembre 2026 avec pour **thématiques d'intervention principales la formation-insertion professionnelle et la protection**. L'objectif global du programme est de **promouvoir le pouvoir d'agir des adolescent·es et des jeunes** en favorisant une insertion holistique. Cet objectif global se décline en 4 objectifs spécifiques comme suit :

- 1/Favoriser l'accès à des parcours de formation-insertion professionnelle de qualité ;
- 2/Promouvoir la protection et l'inclusion des jeunes par le renforcement des mécanismes et pratiques et l'amélioration de leur environnement
- 3/Promouvoir l'engagement des jeunes (sur l'égalité de genre, l'inclusion, la citoyenneté, le climat et d'autres enjeux jeunesses) ;
- 4/Favoriser la qualité et la pérennité des actions.

Ce programme a vu le jour pour répondre à des défis et constats posés lors du diagnostic réalisé en amont de son démarrage : *les jeunes représentent une force vive de développement qui ne peut s'épanouir qu'à condition de disposer des connaissances, compétences et des opportunités nécessaires. Cependant, de nombreux obstacles structurels nuisent à leur insertion sociale et économique : déscolarisation, manque de formations disponibles et de certifications, chômage, inflation, accès difficile aux services de protection, etc.* En s'attaquant à ces défis, les principaux impacts (quantitatifs et qualitatifs) visés par le programme Cap Jeunesse au terme de cette phase 2 sont les suivants :

- 20 000 jeunes seront renforcé·es dans leur pouvoir d'agir (insertion professionnelle, compétences psychosociales et engagement).
- Les bonnes pratiques seront promues par le renforcement de capacités, la mise en réseau ou encore le plaidoyer pour diffusion et institutionnalisation.

Pour garantir l'atteinte de ces résultats, Asmae associe son expertise en protection, insertion professionnelle et vivre ensemble à celle des partenaires du programme. Leur connaissance des enjeux et acteurs locaux assure une prise en charge adaptée et efficace des adolescent·es et jeunes enrôlé·es dans le programme.

**Asmae** est une organisation de solidarité internationale fondée en 1980. Son mandat, soutenir les enfants et les jeunes vulnérables ainsi que leurs familles, prend corps au travers de ses 4 thématiques d'intervention qui sont :

1. Accès à une éducation de qualité
2. Formation et l'insertion socio-professionnelle
3. Protection des enfants contre toutes formes de violences et d'exploitation et promotion de leur bien-être
4. Vivre ensemble dans un monde durable et en paix

Les quatre approches transversales suivantes sont intégrées dans l'ensemble des projets portés par l'Association, pour en enrichir la méthodologie d'intervention :

- Approche basée sur les droits de l'enfant
- Promotion de l'égalité de genre
- Participation des enfants et des jeunes
- Inclusion

## II. L'étendue géographique et thématique, l'approche et les objectifs de l'étude

La présente étude thématique se **focalisera sur la thématique protection** et sera **réalisée dans trois des six pays d'intervention du programme**, à savoir le **Burkina Faso, l'Egypte et les Philippines**. En effet, dans ces 3 pays, la composante Protection (avec l'inclusion en transverse) est particulièrement conséquente. Elle portera donc principalement sur l'OS 2 du programme qui entend **promouvoir la protection et l'inclusion des jeunes par le renforcement des mécanismes et pratiques et l'amélioration de leur environnement**. Les enjeux liés à cet OS 2 sont le renforcement des compétences des professionnel·les en protection et la prise en charge des jeunes vulnérables en proposant un accompagnement holistique (renforcement des compétences psychosociales). En parallèle, il est aussi question de sensibiliser l'environnement des jeunes pour leur insertion sociale, leur protection et leur inclusion. En termes de résultats liés à cet OS 2, il s'agit de ce qui suit :

R2.1 : Les mécanismes de protection (notamment contre les VBG) et d'inclusion des jeunes sont renforcés et mis en œuvre

<sup>1</sup> CEATS (Burkina), Kayan (Egypte), Arunodhaya (Inde), Naba'a & NAHNOO (Liban), Graines de Bitume, Hafa & Gazela (Madagascar), Gems Heart (Philippines)



R2.2 : Les jeunes évoluent dans un environnement protecteur et inclusif (au sein de leur communauté, écoles, centres de formation et centres partenaires).

*L'approche multi-pays de l'étude vise notamment à permettre un regard croisé* sur les stratégies, et les résultats atteints à date, en mettant notamment en lumière les similitudes, les divergences, les complémentarités, les possibilités de synergie etc entre le Burkina Faso, l'Égypte et les Philippines. Pour rappel,

- Au Burkina Faso : Cap Jeunesse intègre un volet conséquent sur la protection en milieu scolaire et au niveau familial/communautaire.
- Aux Philippines : Cap Jeunesse intègre également un volet conséquent sur la protection en milieu scolaire et au niveau familial/communautaire, avec un focus particulier sur les violences basées sur le genre
- En Égypte : Cap Jeunesse se concentre sur la protection et l'inclusion des adolescent.es en situation de handicap en milieu scolaire et au niveau communautaire.

La présente étude sera donc l'opportunité de :

- Mieux appréhender si le programme contribue au renforcement des systèmes et mécanismes de protection<sup>1</sup> (au sein du système scolaire, au niveau communautaire et institutionnel, etc.) et comment cela est fait dans chaque pays (convergences et différences de stratégies opérationnelles).
- Mesurer l'efficacité et les effets dans chaque pays en y associant une analyse comparative (convergences et différences de stratégies opérationnelles) :
  - De l'accompagnement psychosocial
  - Des sensibilisations
  - Des changements d'attitudes et de comportements à différents niveaux – adolescents/jeunes, parents/familles, communautés
  - Du renforcement de capacités (changement de pratiques des professionnels, etc.)
  - Du plaidoyer le cas échéant, y compris l'engagement des parties prenantes (niveau d'engagement des autorités locales, des enseignants, des parents et des jeunes dans la mise en œuvre) et le niveau d'appropriation des approches du programme par les acteurs locaux.
- S'intéresser à l'efficacité et la pertinence de méthodes telles que l'approche pair à pair<sup>2</sup> ;
- D'analyser les effets de la prise en compte des approches transverses (genre, participation, inclusion etc.) sur les enjeux de protection des jeunes, y compris la mesure dans laquelle le programme atteint les enfants et les jeunes handicapés marginalisés ou vulnérables.
- Les choix opérationnels des équipes de terrain ainsi que leurs modes opératoires pour atteindre les résultats escomptés dans le cadre de l'OS 2 seront également analysés sous les critères d'efficacité et d'impact.
- Pour finir, le potentiel de durabilité de ce qui a été acquis en termes de résultats à date sera lui aussi analysé, notamment la manière dont les mécanismes de protection sont ou ne sont pas institutionnalisés, ainsi que les contributions concrètes de ce programme aux politiques nationales, aux lignes directrices ou aux réformes institutionnelles en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Les principaux utilisateurs et bénéficiaires des résultats de l'étude sont : Les équipes terrains des 6 pays d'intervention du programme, l'équipe du siège d'Asmae, le.s bailleur.s de fonds et grand.s donateur.s, les partenaires de mise en œuvre du programme, OSC et étatiques, les jeunes et leur entourage.

### III. La méthodologie de l'étude

Dans les 3 pays d'intervention, l'étude va s'appuyer sur des données secondaires tirées des principaux documents du programme (proposition complète globale, descriptions spécifiques à chaque pays, rapports d'activités etc.) et des données primaires collectées auprès de toutes les parties prenantes jugées pertinentes par le.s consultant.es en charge de l'étude.

A cet effet, il est suggéré au.x consultant.es de s'intéresser aux personnes et groupes suivants :

- Les jeunes accompagnés par le programme
- Leur entourage en milieu familial, communautaire et scolaire

<sup>1</sup> Réduction de la violence, amélioration du système de référencement, augmentation du nombre de signalements, etc.

<sup>2</sup> Veiller à ce que l'approche pair à pair soit évaluée en termes de risques pour la sécurité et la protection des pairs et d'inclusion des groupes marginalisés (enfants handicapés).

- Les personnels des structures OSC partenaires
- Les autorités locales, nationales impliquées dans la mise en œuvre du programme

Dans ce cadre, le/la consultant.e aura recours à une *approche surtout descriptive et qualitative*, sans toutefois occulter l'usage de méthodes plus quantitatives pour les éléments qui le nécessitent. La collecte des données et des idées devra être effectuée via des méthodes d'observation directes et transversales et d'autres techniques qualitatives telles les entretiens semi-structurés et les entretiens avec des informateurs clés, ainsi que les groupes de discussion. Autant que faire se peut, le mode présentiel sera à privilégier pour les entretiens et les groupes de discussion. A cet égard, il est attendu du/de la consultant.e *qu'il/elle réalise une mission obligatoire dans au moins deux des trois pays concernés* par le présent exercice. Ces missions se limiteront aux capitales desdits pays. En Egypte où le projet se déroule au Caire et en Haute Egypte, il est recommandé au/à la consultant.e de privilégier une collecte de données primaire au Caire et à Beni Sweif. Cela permettra notamment de mesurer, dans ce pays et les autres, les effets du programme depuis novembre 2021, date du démarrage de la phase 1 du présent programme. Pour le cas du Burkina Faso, pour des raisons sécuritaires et de difficultés d'obtention de visas notamment, il est fortement recommandé au/à la consultant.e de privilégier la collaboration avec un.e consultant.e local.e. Ce qui permettrait un déploiement efficace sans obligation de se rendre sur les lieux pour le/a consultant.e principal.e.

Par ailleurs, *l'étude doit être réalisée sur base d'une approche participative* impliquant **toutes** les personnes, groupes et entités concernés cités ci-dessus. Il est impératif que *la méthodologie de l'étude se concentre sur la description et l'analyse des changements survenus* dans la vie des jeunes soutenus et des professionnel.les qui les accompagnent, dans le fonctionnement des structures partenaires OSC et étatiques (ou autres) en raison de leur participation au programme ainsi qu'au niveau systémique, en égard aux buts à atteindre dans le cadre de l'OS 2. *L'implication/participation des jeunes aux activités* visant à atteindre les résultats escomptés dans le cadre de l'OS 2 fera aussi l'objet d'une analyse spécifique, afin d'évaluer le rôle joué par les jeunes eux-mêmes pour parvenir, ou pas, aux changements souhaités. En effet, dans ce programme, un des éléments clés est de *faire des dits jeunes des acteur.ices des changements qui seront observés* à terme. Aussi, outre la participation en tant qu'approche transversale, *l'approche d'intégration du genre* du programme dans le cadre des activités de cet OS2 sera elle aussi examinée, pour en établir les forces et les besoins d'amélioration.

*L'approche de l'étude doit également être axée sur les résultats pour fournir des preuves des réalisations qualitatives obtenues* en guise de retombées directes et indirectes de l'action du programme par le programme. Dans une certaine mesure, les éléments de preuve *quantitatives* sont également à mentionner.

C'est sur la base des grandes lignes (dont l'approfondissement revient au/à la consultant.e) présentées ci-dessus et dans la section II précédente que les outils et questionnaires pour la collecte des données primaires sur le terrain devront être préparés. Il est essentiel de veiller à une adaptation des outils à l'âge des adolescents et à leur niveau d'alphabétisation (dessin, jeux, etc.).

Il conviendra, dans le rapport qui découlera de la collecte et de l'analyse des données disponibles de :

- Documenter les critères et axes sélectionnés en mettant un accent particulier sur les éléments suivants :
  - La consolidation des actions menées en termes de promotion de la protection et de l'inclusion des jeunes, à savoir le renforcement des mécanismes et pratiques et l'amélioration de leur environnement, en se concentrant particulièrement sur les aspects socioculturels tels que la famille et la communauté, la vie familiale et communautaire et leur impact sur la protection des jeunes ; les aspects éducatifs et les dynamiques en milieu scolaire et leur impact sur l'environnement des jeunes. Ainsi que le rôle joué par les structures étatiques en charge de la protection dans les pays ciblés par l'étude.
  - Les changements observés (attendus en lien avec les indicateurs de l'OS2 comme non-attendu).
  - La compréhension en profondeur des facteurs, processus, logique et raisons de ces changements (à court, moyen et long terme) induits par le programme
  - Ce qui pourrait davantage être renforcé au niveau communautaire, aux niveaux de la société civile et institutionnel pour un impact encore plus grand et des chances de durabilité plus solide des acquis.
- Formuler des recommandations utiles à l'amélioration de l'existant tout en explorant des zones d'actions prioritaires pour la suite du programme. Celles-ci doivent être concrètes et formulées de manière à s'adresser aux parties prenantes de façon spécifique.

#### IV. Les activités préparatoires de l'étude

En guise d'activités préparatoires à la réalisation de la présente étude, il est tout d'abord question de la sélection d'un.e consultant.e après examen **des offres techniques et financières** qui seront soumises à l'appréciation des équipes siège et terrain d'Asmae. Les documents à **remettre au moment de la soumission de la candidature** devront contenir les informations sur le(s) profil(s) et l'expertise proposés, la méthodologie d'étude détaillée (avec propositions d'approfondissement et/ou d'adaptation des contours de l'étude le cas échéant), le plan de



travail/le calendrier ainsi que le budget (toutes charges et taxes comprises à charge du ou de la consultant.e). Le.a consultant.e devra également fournir les documents attestant de ses compétences pour cette tâche et de sa capacité légale et administrative à opérer en tant qu'expert.e.

Les activités préparatoires de l'étude incluent aussi d'une **réunion de cadrage** qui se tiendra à la suite de la sélection du.de la consultant.e retenu. L'idée est de mieux préparer à leurs tâches, le.a consultant.e et son équipe, en leur apportant tout l'éclairage dont ils auront besoin pour mener à bien cette mission, en plus des éléments fournis dans les présents TDR.

Enfin, les outils conçus par le.a consultant.e pour servir à la collecte des données primaires feront l'objet de validation par les équipes Asmae, afin de s'assurer que l'ensemble des points essentiels liés à la réalisation de la présente étude y sont pris en compte.

## V. Conformité aux politiques PE et PPHEAS d'Asmae et considérations éthiques

Asmae est une ONG qui promeut les droits des enfants et s'engage particulièrement en faveur de la réalisation des droits à l'éducation et à la protection des enfants, ainsi que de la formation professionnelle des jeunes dans un environnement protecteur. À cette fin, Asmae dispose d'une politique de sauvegarde et de protection des enfants ainsi que d'une politique de prévention et de protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels qui visent à lutter contre toutes les formes de violence, d'abus et d'exploitation afin de garantir que les enfants et autres publics vulnérables ciblés par les projets d'Asmae, en l'occurrence les jeunes, bénéficient d'un environnement protecteur pendant toutes les activités, y compris les évaluations et études des programmes. Par conséquent, toutes les personnes et entités travaillant avec Asmae sont tenues de se conformer à ces politiques et de signer le code de conduite d'Asmae, y compris le personnel chargé de la collecte de données, car elles seront en contact avec les personnes soutenues.

En outre, le consentement éclairé des participant.es à la collecte des données primaires doit être recueilli en amont de la tenue des entretiens. A cet effet, toutes les personnes interrogées doivent signer un formulaire de consentement éclairé après avoir reçu une explication de son contenu. En effet, aucune personne ne peut être contrainte de participer à une entrevue individuelle ou à un groupe de discussion sans son libre consentement. Le consentement des enfants de moins de 18 ans sera validé par leurs parents ou tuteurs. Ledit formulaire doit inclure des éléments d'autorisation de droits à l'image pour garantir que les prises de vue qui serviront notamment au rapport sont réalisées avec le consentement des personnes concernées et peuvent servir aux équipes d'Asmae sans aucun problème. Toutes les images et tous les enregistrements audio collectés par les consultant.es pendant l'étude doivent être transférés à Asmae avec les autres livrables, et resteront la propriété exclusive d'Asmae. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés par les consultant.es en dehors du cadre du présent contrat.

## VI. Extrants et livrables

Le.s consultant.es chargé.es de l'étude seront responsable de développer les livrables suivants :

### - Les outils nécessaire à la collecte des données primaires

Les outils élaborés pour servir de supports aux enquêtes devront être rédigés **en langue française et anglaise** et transmis dans un délai raisonnable de dix jours ouvrés, soit 2 semaines aux équipes pays pour traduction en langues locales (Mooré pour le Burkina Faso, arabe pour l'Egypte et Tagolog pour les Philippines) et un test préparatoire. Au préalable, les versions françaises et anglaises devront être validées par l'équipe d'Asmae au siège, avant transmission et utilisation sur le terrain, notamment aux fins de leur traduction en langues locales. Les versions finales devront être transmises à Asmae en format word en même temps que la version finale du rapport de démarrage.

### - Le rapport de démarrage

Le rapport de démarrage sera **soumis en** version électronique **format word** à Asmae. Il doit être **rédigé en langue française** et ne pas excéder 10 pages (hormis les annexes). Il présentera de façon explicite la liste des documents consultés, l'approche et la méthodologie de l'étude, y compris le plan d'échantillonnage, le processus de collecte et d'analyse des données, la matrice des risques, ainsi que le calendrier de travail de l'équipe de consultant.es

### - Rapport final de l'étude

Ce document **rédigé en français et anglais** doit être soumis **en version électronique formats word et PDF** et inclure des études de cas (croisées par sous-thématique/enjeu et spécifiques pays), citations et témoignages d'enfants, de jeunes et de leur entourage, ainsi que des détenteurs d'obligations, qui illustrent les constats posés par le.a consultant.e et les résultats atteints à date. Les annexes incluront une synthèse des enjeux pays par pays.

### - Présentation Powerpoint

Une présentation PowerPoint (**rédigée en français et en anglais sur le même support**) de 30 slides au maximum présentera la méthodologie de l'étude, les résultats, les conclusions et les recommandations issues du rapport final et servira de support pour l'atelier multi-pays de restitution qui se tiendra en virtuel et dont l'organisation incombera à l'équipe de Asmae siège. Des interprètes seront mis à contributions à charge d'Asmae.



Tous les documents doivent être rédigés dans un style simple et clair, exempt de jargon. Le corps principal du rapport doit inclure un résumé du rapport final. Les informations/annexes techniques doivent être incluses uniquement dans les appendices. L'analyse des réalisations du programme doit toujours être appuyée par des données pertinentes, et indiquer la source des données. Les recommandations doivent être spécifiques et inclure des détails pertinents sur la manière dont elles pourraient être mises en œuvre.

## VII. Calendrier des activités

L'étude devra être réalisée dans un *délai de 4 mois* tel que décrit ci-dessous. L'ensemble du processus devra être mené du 1<sup>er</sup> décembre 2025 (date de la première rencontre virtuelle entre les parties concernées/réunion de cadrage) au 31 mars 2026 (date de la soumission de la version finale rapport de l'étude).

Mois	Dates	Actions	Indicateurs de succès	Parties concernées/ responsable
Décembre 2025	Du 1 <sup>er</sup> au 5 décembre 2025	<b>Cadrage de la mission</b> : tenir une réunion (virtuelle) de prise de contact et de mise en contexte de l'équipe de consultant.es	Le volume de travail est convenu et le contrat est signé entre Asmae et le.a consultant.e. Le rapport de ladite réunion est produit et partagé aux parties prenantes et les documents de base du projet sont transmis aux consultant.es	Equipe Asmae siège Consultant.es
	Du 8 au 19 décembre 2025	<b>Production du rapport de démarrage</b> <sup>1</sup> : analyser tous les documents de base du projet disponibles (proposition du projet, rapports, accord de partenariat interne, budget etc.) ; Affiner le plan d'action de l'étude en indiquant les dates exactes de chaque étape, notamment des descentes sur le terrain pour la collecte des données ; Développer les outils d'enquête (questionnaires entretiens, fiches d'observation, guide pour les groupes de discussions, etc.)	Le rapport de démarrage est produit et transmis à l'équipe d'Asmae	Consultant.es
	Semaines du 22 décembre au 2 janvier 2026	<b>Validation du rapport de démarrage et des outils de collecte des données</b> L'équipe d'Asmae prend connaissance du rapport de démarrage, l'amende/le valide, de même que les outils de collecte des données	Le rapport de démarrage et les outils de collecte des données sont validés et le paiement de la première tranche des honoraires est effectué	Equipe d'Asmae siège
Janvier et février 2026	Semaines du 5 au 16 janvier 2026	Les outils de collecte des données sont transmis aux équipes terrains, notamment pour leur traduction en langues locales, l'échantillonnage et l'information des personnes à interviewer sont réalisés		Equipe d'Asmae terrain et siège et consultant.es
	Du 19 janvier au 20 février 2026	<b>Collecte des données primaires</b> : visite du site, réalisation des interviews, groupes de discussions etc. conformément au plan arrêté et communiqué aux personnes et groupes concernés	Les Consultant.es sont sur les sites de mise en œuvre du programme pour la collecte des données	Consultant.es, équipes d'Asmae sur les terrains et personnes et groupes ciblés par la collecte des données.

<sup>1</sup> En fonction de son déroulement et de la qualité du livrable, une rencontre virtuelle pourrait être organisée entre Asmae et le.a Consultant.e à cette étape

Février et mars 2026	Du 23 février au 6 mars 2026	Analyse des données et rédaction du rapport	Le rapport de l'étude est préparé et transmis à Asmae	Consultant.es
Mars 2026	Semaine du 9 au 13 mars 2026	Lecture et appréciation du rapport par l'équipe d'Asmae	Les commentaires de Asmae sont transmis à la.au.x consultant.e.s	Equipe Asmae
	Semaine du 16 au 20 mars 2026	Rédiger le rapport final en prenant en compte les commentaires reçus de l'équipe d'Asmae Préparer la présentation powerpoint pour l'atelier de restitution	Le rapport final est transmis et la présentation powerpoint est prête	Consultant.es
	Semaine du 23 au 27 mars 2026	Approuver le rapport final Réaliser l'atelier de restitution	L'atelier de restitution est réalisé Le paiement de la dernière tranche des honoraires est effectué	Consultant.es et l'équipe Asmae



## VIII. Profil de l'expert / de l'équipe de consultant.es et responsabilités<sup>1</sup>

### a) Le profil

Qualifications du.de la consultant.e principal.e	
Formation	De préférence titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en études du développement ou en sciences sociales. Une solide connaissance et formation en matière de protection de l'enfance Une maîtrise des enjeux de prise en compte de l'égalité des sexes dans les programmes et projets est un atout.
Expérience	Au moins 5 ans d'expérience pertinente en recherche et/ou évaluation / conduite d'études dans les domaines des droits et de la protection, des déplacements internes, des peuples autochtones, du développement communautaire et des sciences sociales. Expérience professionnelle pertinente au sein d'institutions gouvernementales et/ou d'organisations et de réseaux non gouvernementaux axés sur la protection des enfants et des jeunes. Excellentes compétences en matière de recherche qualitative et quantitative, d'analyse et de rédaction de rapports.
Language	Français et anglais courant à l'écrit et à l'oral

**NB** : Dans le cas d'une équipe de consultant.es, sera considéré comme un atout, une équipe intégrant des personnes issu.es des pays concernés ainsi qu'un équilibre dans la représentativité hommes/femmes.

### b) Les responsabilités

L'équipe de consultant.es est responsable de ce qui suit :

- L'affinage et l'exécution du plan de l'étude
- La répartition efficace des responsabilités entre les membres de l'équipe en charge de l'étude
- La qualité et l'exécution dans le temps des termes du contrat
- L'atteinte des résultats attendus de l'étude ainsi que la transmission des livrables de bonne qualité dans les délais convenus.
- La conception du processus global de l'étude ainsi que des outils de collecte des données
- La collecte de données de qualité
- La compilation et analyse des données visant à atteindre l'objectif de l'étude
- La préparation et soumission d'un rapport d'étude cohérent et de haute qualité, dans les délais
- Le respect du code de bonnes pratiques ainsi que des politiques de protection de l'enfance et lutte contre le harcèlement, les abus et l'exploitation sexuelle de Asmae (le temps de la durée de la prestation).
- La gestion des aspects logistiques de l'étude (espace de bureau, soutien administratif, et de secrétariat, télécommunication, photocopie de la documentation, voyages).

Le.la consultant.e externe doit être impartial.e et n'avoir aucun conflit d'intérêts. L'équipe en charge de l'étude doit respecter la culture, les normes sociales, les valeurs et le comportement des communautés participantes, et maintenir des relations convenables avec les participant.es à cette étude.

## IX. Critères de sélection

Les critères de sélection ci-dessous seront ceux du **Comité de dépouillement et d'attribution du Marché** dans le processus de sélection de la meilleure offre :

- **L'expérience** : le profil, la formation des membres de l'équipe de consultant.es ainsi que leur expérience est au-dessus de la moyenne et soutenus par des références solides ainsi que la preuve de ses travaux antérieurs en matière d'études ou d'évaluation des projets au niveau international.
- **La méthode** : La méthode d'étude la plus appropriée.
- **Le plan d'action et le calendrier** : Le plan d'action et le calendrier de l'étude sont réalistes et répondent aux résultats attendus de cet exercice.
- **Le coût** : Les coûts proposés pour la prestation sont raisonnables et réalistes. *A cet égard, les propositions financières doivent s'inscrire dans la fourchette 20.000 à 25.000 euros TTC et inclure le coût des déplacements du.de la consultant.e dans les pays concernés, comme évoqué précédemment, ainsi que le cas échéant, la prise en charge d'un consultant national pour le cas du Burkina Faso.*

<sup>1</sup> Les rôles et responsabilités de Asmae seront définis dans le contrat de prestation.



Le dossier de candidature devra inclure les détails sur la méthodologie, le plan d'action, l'offre financière, l'expertise, les expériences et Curriculum Vitae (CV) du(des) consultant(es).

#### X. Modalités de Paiement et gestion de conflits éventuels

Les honoraires de prestation convenus seront à la charge de Asmae et payés par virement bancaire en **trois tranches** :

**1<sup>ère</sup> tranche** : Le.a consultant.e recevra 30% à réception du rapport de démarrage validé.

**2<sup>ème</sup> tranche** : Le.a consultant.e recevra 30% au début de la collecte des données

**3<sup>ème</sup> tranche** : Le.a consultant.e recevra les 40 % restants du paiement total après validation du rapport final de l'étude et tenue (virtuelle) de l'atelier de restitution.

Il est à noter que des pénalités seront appliquées en cas de décalage non négocié / de retard non justifié par un cas de force majeure ou une situation de blocage indépendante de la volonté du/de la consultant.e. Au bout de deux semaines de retard lesdites pénalités s'élèveront à 5% du budget en moins sur le montant de la prestation, 10% au bout de 3 mois semaines de retard et 15% au bout d'un mois.

La gestion de tout conflit pouvant résulter du présent contrat sera réglé, à défaut d'une solution à l'amiable, devant les tribunaux de la République Française.

#### XI. Soumission de l'Offre Technique et Financière

Les dossiers de candidature des consultant.es intéressé.es pourront être déposés par courriel à :

[jvleguellec@asmae.fr](mailto:jvleguellec@asmae.fr)

avec en copie [pbsavoie@asmae.fr](mailto:pbsavoie@asmae.fr)

Mention en objet du courriel : **“Etude protection du programme Cap Jeunesse ”**

##### Composition du dossier:

- Curriculum Vitae (CV) de(s) expert/(s) impliqués dans cette étude.
- Lettre de motivation (pas plus d'une page).
- Offre (proposition technique et financière).
- Documents légaux prouvant l'autorisation d'exercer
- Tout autre document qui prouve l'expertise du ou des concerné(s) dans le domaine de l'étude, notamment des copies de ses travaux antérieurs.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 31 septembre 2025 à 17h (heure de France).

Les candidatures incomplètes ne seront pas considérées  
Seuls les candidats shortlistés seront contactés.